



ONG CLUCOD, +225 05 86 22 46/59 57 17 84
E-mail: clucod_ci@yahoo.fr

LUMIERE SUR LES ALLEGATIONS DES COMPAGNIES DE TABAC ET LEURS ALLIES

L'Afrique enregistre une forte croissance de sa population juvénile et fait partie des marchés ayant une forte croissance des produits du tabac. Afin de continuer à tirer un profit économique croissant au détriment de la santé des populations, les compagnies du tabac évoquent une série d'arguments visant à faiblir les législations en faveur du contrôle du tabac.

La présente fiche expose certains arguments souvent évoqués par les compagnies de tabac et leurs alliés dans le contexte de la Côte d'Ivoire et la vérité les concernant.



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE



TAXATION DU TABAC¹

***L'augmentation
des taxes sur le
tabac réduira les
recettes fiscales***

- Des taxes sur le tabac plus élevées génèrent une augmentation des recettes fiscales. Même si la demande diminue lorsque les taxes et prix augmentent, un taux de taxation plus élevé entraînera une augmentation globale des recettes fiscales. Tous les Etats dotés d'un système de taxation efficace ayant conduit à une hausse significative des taxes sur les cigarettes ont vu leurs recettes augmenter de façon substantielle, tout en réduisant la consommation du tabac.

***La hausse des taxes
sur le tabac sera
préjudiciable pour
l'économie***

- Les revenus accrus du gouvernement dus à des taxes plus élevées et les coûts réduits des soins de santé pour les maladies causées par les produits du tabac peuvent financer les programmes gouvernementaux et, ainsi, exercer un impact positif sur l'économie.
- Grâce à une consommation réduite des produits du tabac, la main d'œuvre sera en meilleure santé et plus productive, ce qui permettra de doper l'économie.

***Des taxes plus
élevées sur le tabac
augmenteront la
contrebande***

- Les taxes sur le tabac ne constituent pas la principale cause de la contrebande et de l'évasion fiscale. La contrebande a généralement lieu à plus grande échelle face à la non application des lois et des poursuites laxistes, à de faibles sanctions appliquées et à la présence d'une corruption au niveau national.

***Les taxes sont déjà
trop élevées***

- Les taxes sur le tabac ne sont pas suffisamment élevées pour couvrir les coûts énormes que le tabac impose aux personnes, aux familles et aux pays, notamment les frais de santé associés aux maladies liées au tabac, la perte de productivité due aux décès prématurés, les incendies provoqués par le tabagisme et la déforestation pour les exploitations tabacoles. Des taxes plus élevées sur le tabac peuvent servir à couvrir ces coûts, à financer les efforts visant à réduire le tabagisme et à réduire la charge que le tabagisme constitue pour la société.

***L'augmentation des
taxes sur le tabac
nuira aux pauvres***

- Les majorations des taxes sur le tabac peuvent inciter les groupes à faibles revenus à réduire la quantité de tabac consommée ou à arrêter totalement le tabac et leur permettre ainsi d'utiliser leur argent pour de la nourriture, le logement, l'éducation et les soins de santé, améliorant ainsi leur qualité de vie.

AVERTISSEMENTS SANITAIRES GRAPHIQUES ²

**Rien ne prouve que
les avertissements
graphiques sont
efficaces**

- La recherche a démontré que les grands avertissements graphiques amènent les fumeurs à :
 - Fumer moins de cigarettes,
 - Éviter de fumer devant les enfants et les femmes enceintes, et
 - Fumer moins à la maison.
- Aussi, les avertissements sanitaires graphiques :
- Augmentent les connaissances sur les risques associés au tabagisme;
 - et
 - Convainquent les fumeurs à cesser de fumer.

**De très grands
avertissements
sanitaires graphiques
violent le droit de
propriété des
fabricants de tabac, y
compris la protection
des marques**

- Bien que l'industrie du tabac fasse cette revendication, les gouvernements dans plusieurs pays l'ont rejeté et ont adopté des lois strictes exigeant de très grands avertissements graphiques.
- Dans les cas où des contestations légales ont été faites, la cour a rendu le jugement en défaveur des compagnies de tabac.
- En 2016, la plainte de British American Tobacco contre les réglementations du tabac qui exigent que les paquets du tabac portent des avertissements sanitaires graphiques a été rejetée par le tribunal de grande instance du Kenya.

**La fumée
secondaires n'est
pas nocive pour la
santé**

ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE ^{3 4}

**Les entreprises ont
la liberté d'autoriser
la consommation du
tabac car c'est un
produit légal**

- Tous les groupes de recherches scientifiques à travers le monde sont parvenus à la même conclusion : la fumée secondaire est une menace sérieuse pour la santé et une cause importante de décès et de maladie.
- La cigarette contient plus de 4000 produits chimiques, dont des centaines sont toxiques et au moins 69 causent le cancer. La fumée du tabac est une cause connue du cancer du poumon, des maladies cardio-vasculaires, des naissances de bébés à faible poids, des maladies chroniques du poumon telles que la bronchite, ainsi que d'autres problèmes de santé.
- La sécurité des travailleurs et du public n'est pas une question de choix pour les chefs d'entreprise. Les entreprises ne peuvent pas choisir de se retirer des normes d'hygiène alimentaire ou d'autres mesures de santé et de sécurité pour les travailleurs et le public. Tous les travailleurs ont le droit d'être protégés des dangers de la fumée secondaire.

2. Campaign for Tobacco Free Kids. 2011. Warning Labels: Countering industry arguments

3. Global Smoke-free Partnership and Campaign for Tobacco Free Kids. Smoke-free Myths and Realities

4. WHO. 2007. Protection from exposure to second-hand tobacco smoke: Policy recommendations

*Les législations pour
un environnement
sans fumée violent
le droit de fumer*

- En vertu de la Convention-cadre pour la lutte anti-tabac, la Convention Internationale sur les Droits Economiques et Sociaux, et d'autres traités des Droits de l'homme, ainsi que les constitutions de plusieurs pays, les gouvernements ont la responsabilité de protéger les droits de leurs citoyens au plus haut niveau de santé, à la vie, et à un environnement de travail sain. Il n'y a pas de droit constitutionnel de fumer.
- Il est reconnu que l'exposition à la fumée secondaire cause la mort et la maladie, et par conséquent elle porte atteinte au droit à la santé des non-fumeurs

*Les systèmes de
ventilation et les
fumoirs offrent une
protection adéquate
contre la fumée
secondaire*

- Les systèmes de ventilation et les fumoirs n'assurent pas une protection efficace au public et aux travailleurs contre les effets mortels de la fumée secondaire.
- L'ASHRAE, la société américaine des Ingénieurs en chauffage, réfrigération et climatisation qui est la Société leader des professionnels de ventilation, a conclu que "le seul moyen d'éliminer efficacement les risques pour la santé associés à l'exposition à l'intérieur des bâtiments, est d'interdire la consommation du tabac". L'ASHRAE a constaté qu'aucune approche d'ingénierie, y compris les techniques actuelles et avancées des systèmes de ventilation par dilution ou de purification de l'air, n'a été démontrée pour contrôler les risques sur la santé dus à l'exposition à la fumée du tabac aux endroits où les gens fument.

*Les législations pour
un environnement
sans fumée
affecteront les
industries de
l'hôtellerie et du
tourisme*

- Les législations pour un environnement sans fumée n'ont pas d'impact économique négatif sur les industries de l'hôtellerie ou du tourisme.
- Le Centre International pour la Recherche sur le Cancer de l'OMS a examiné 165 études et constaté que " les politiques pour un environnement sans fumée n'ont pas d'impact économique négatif sur l'activité commerciale des restaurants, bars ou sociétés de restauration des touristes, avec de nombreuses études démontrant un léger effet positif de ces politiques ".
- Un examen complet de 97 études sur l'impact économique des lois antitabac a conclu que: " Toutes les études les mieux conçues font état soit d'une absence de conséquences soit de conséquences positives sur les ventes et l'emploi des lois antitabac dans les restaurants et les bars. Ainsi le législateur peut agir afin de protéger les employés et les employeurs des toxines du tabagisme passif en sachant qu'il pourra réfuter les allégations de l'industrie du tabac quant à un impact négatif sur l'économie. "